

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOLLYVES SARLU »

Siège Bingerville, Bingerville, Bingerville Akandje

Rue oribat immeuble situé en face de la boulangerie
après la voie, Lot 1306, Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOLLYVES SARLU »

Objet : Transport

- Conseils et formations
- Prestations de services généraux
- Gestion d'affaires (Immobilières, de transports et logistiques)
- Ventes et achats de produits divers

- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville Akandje
Rue oribat immeuble situé en face de la boulangerie

après la voie, Lot 1306, Ilot 154

Dirigeant(s) M ELELE AMBEMOU ERIC ALAIN SERGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00750 du 23/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05826/GTCA/RC/2023 du 23/01/2023

